



**GGA ARCHITECTURE**  
ARCHITECTURE | DESIGN INTÉRIEUR | GESTION DE PROJETS  
www.gg-a.ca | info@gg-a.ca | +1(514)566-4077  
Suite 90 | 3545 Ch. de la Côte-des-Neiges | Montréal | QC | H3H 1V1

PROJET#23106

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

5285 Decarie Blvd  
Montreal, QC H3W 3C2

CLIENT

### **9410-2092 QUEBEC INC**

304-111 rue Chabanel  
O, Montréal, Quebec  
H2N 1C8

ÉMISSION

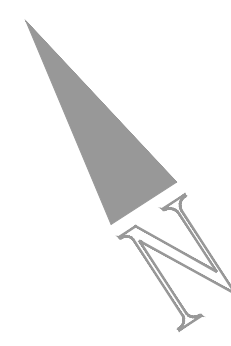
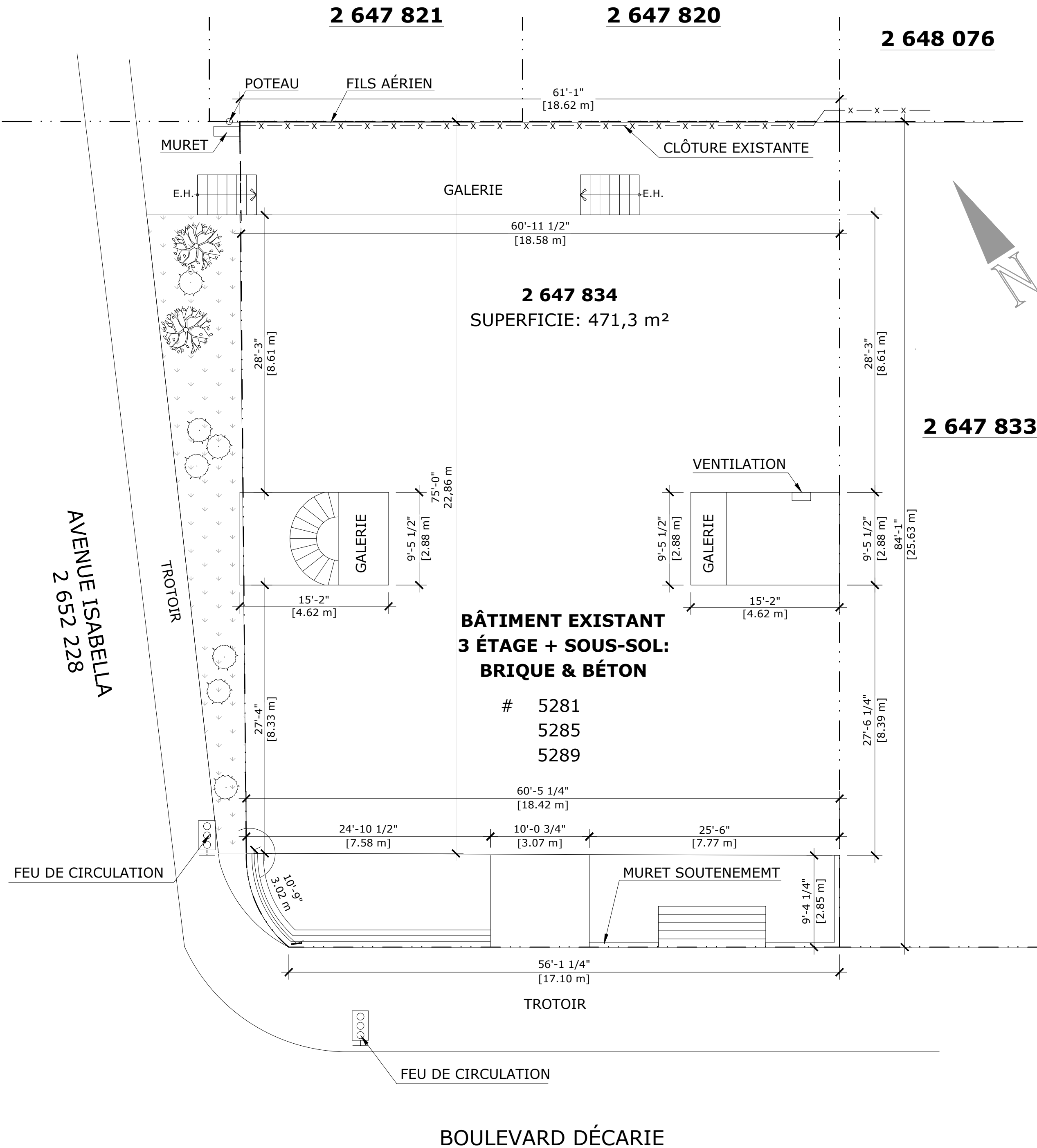
### **COORDINATION**

DATE

**2025-01-24**



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÈGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.



émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN D'IMPLANTATION**  
**- EXISTANT**

client  
**9410-2092**  
**QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

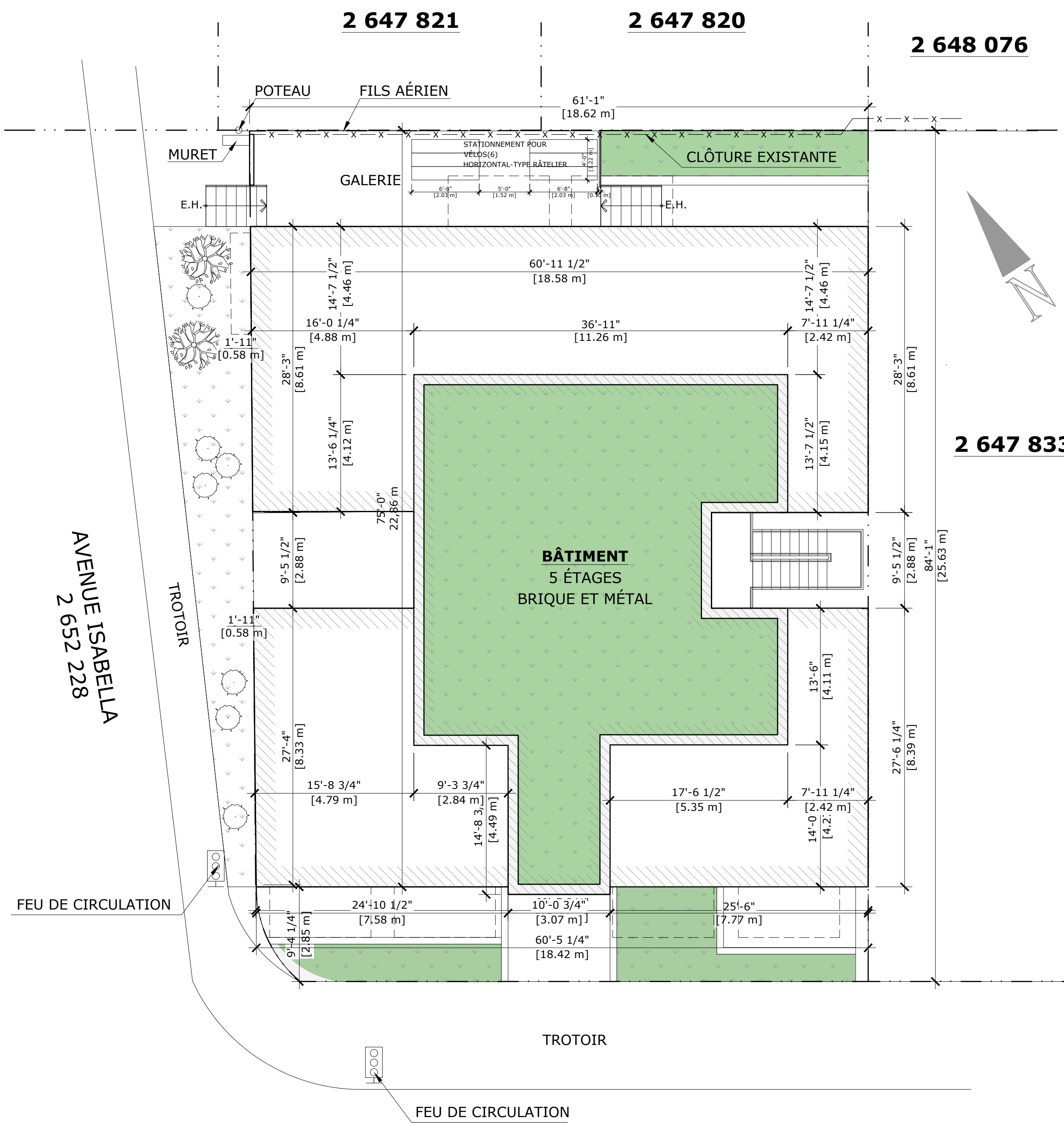
Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT**  
**RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par Chargé de projet Approuvé par  
 M.V.      Z.N.      G.G.

Date      Numéro de la planche  
 2024-06-10      A-080

**1** PLAN D'IMPLANTATION - EXISTANT  
 A-080 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"



**DONNÉES D'IMPLANTATION**

SUPERFICIE DU LOT = 5,073pi<sup>2</sup> / 471m<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE DU BÂTIMENT = 3,638pi<sup>2</sup> / 338m<sup>2</sup>  
 % D'IMPLANTATION = 71.7%

SUPERFICIE DU SOUS-SOL: 4,037pi<sup>2</sup> / 375.07 m<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE DU RDC: 3,638pi<sup>2</sup> / 338m<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE DES ÉTAGES (2, 3,4 & 5ème) = 3,638pi<sup>2</sup> / 338m<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE DE LA MEZZANINE: 1,402pi<sup>2</sup> / 130 m<sup>2</sup> (38.5%)

HAUTEUR: 5 ÉTAGES + MEZZANINE

**CLASSIFICATION AU CNB**

USAGE : C PARTIE : 3  
 3.2.2.50 : BÂTIMENT DU GROUPE C,  
 AU PLUS 6 ÉTAGES, PROTÉGÉS PAR GICLEURS.  
 SÉPARATION COUPE-FEU : 60 mins  
 CONSTRUCTION : COMBUSTIBLE

STATIONNEMENT DE VÉLOS (25) :  
 EXTÉRIEUR : 6  
 INTÉRIEUR AU SOUS-SOL : 19

SUPERFICIE DE VERDURE : 1,562pi<sup>2</sup> / 145m<sup>2</sup> (30.8%)  
 TOIT VÉGÉTALISÉ : 1,241pi<sup>2</sup> / 115.2m<sup>2</sup>  
 ESPACE VERT RDC : 321pi<sup>2</sup> / 29.8m<sup>2</sup>

**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN D'IMPLANTATION - PROPOSÉ**

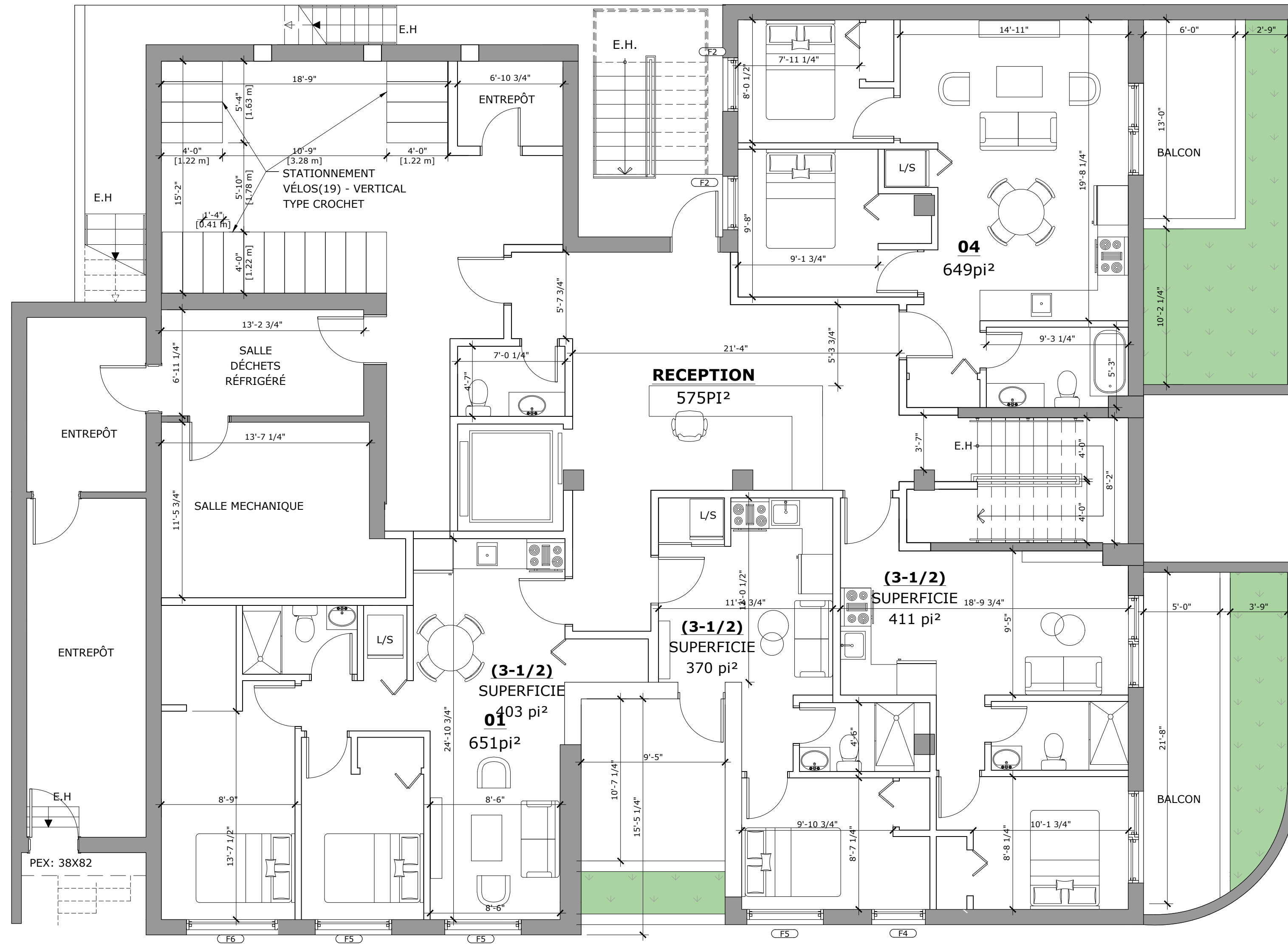
client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-081



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÈGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN SOUS SOL PROPOSÉ**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

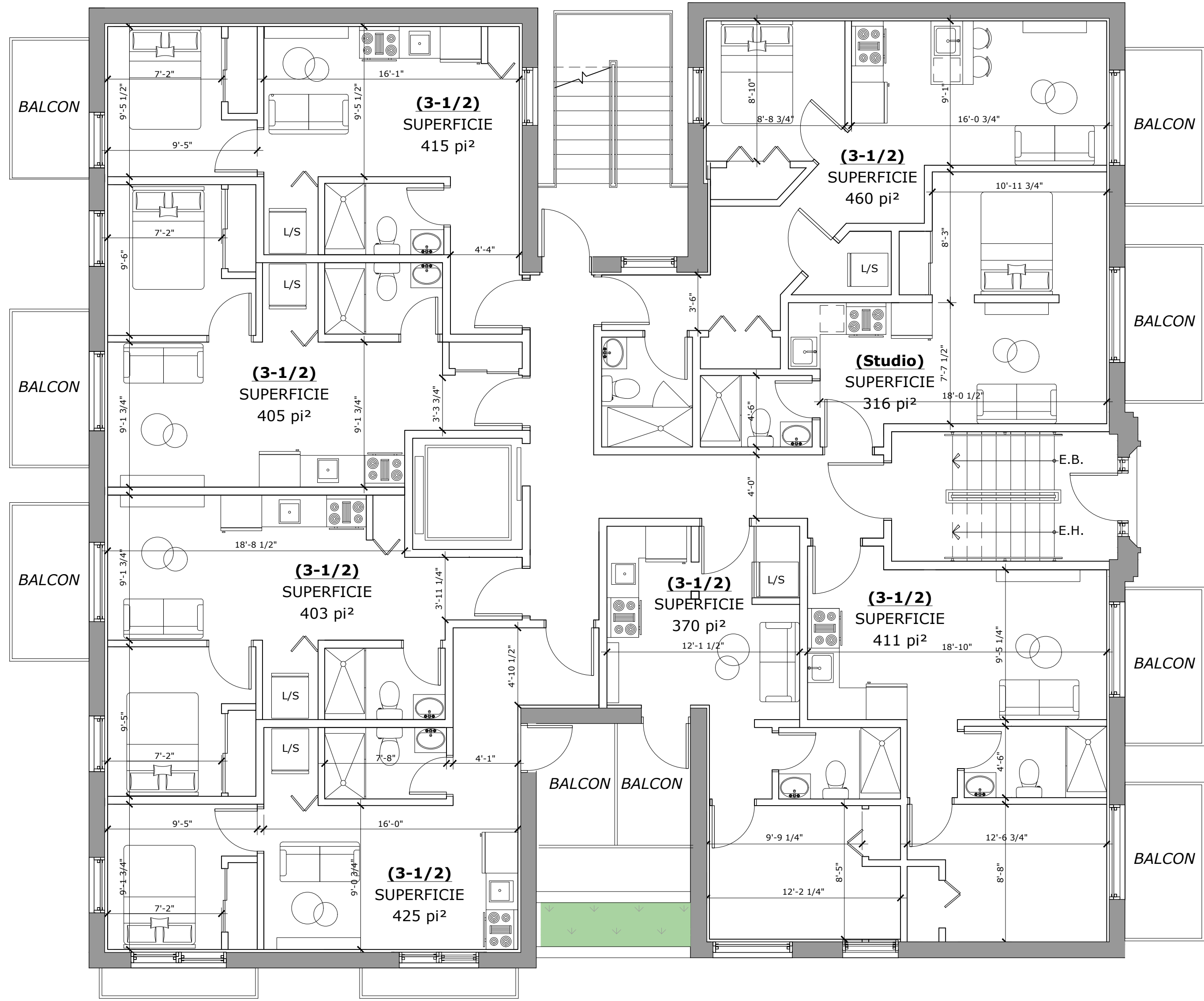
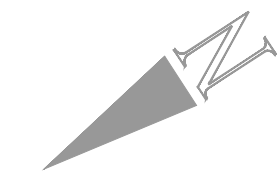
Émission  
 COORDINATION

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-200

**1 PLAN SOUS SOL PROPOSÉ**  
 A-200 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"





**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN RDC PROPOSÉ**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

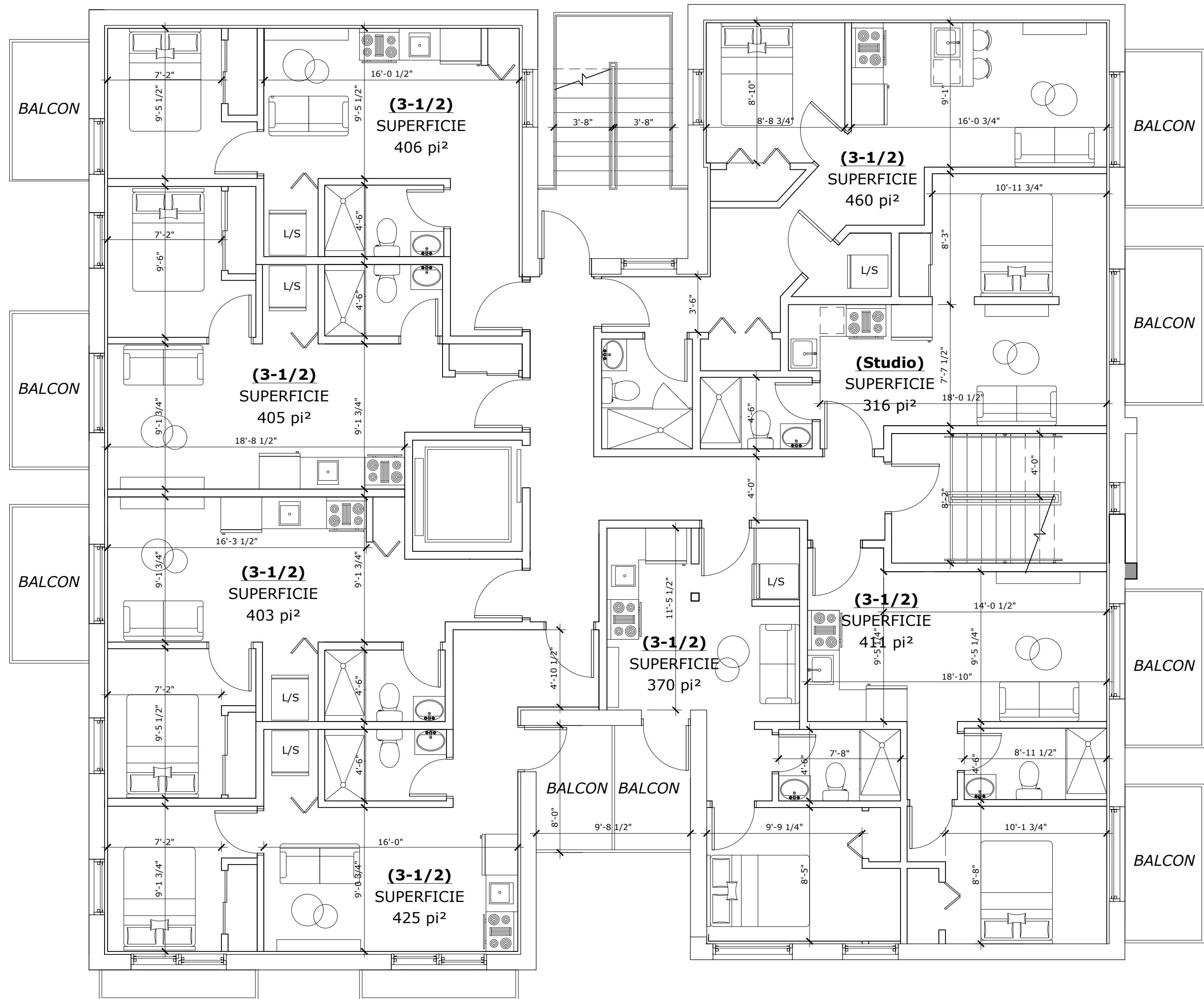
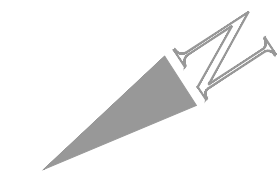
Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-201

**1 PLAN RDC PROPOSÉ**  
 A-201 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN 2e,3e ET 4e ÉTAGE PROPOSÉ**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Québec H2N 1C8

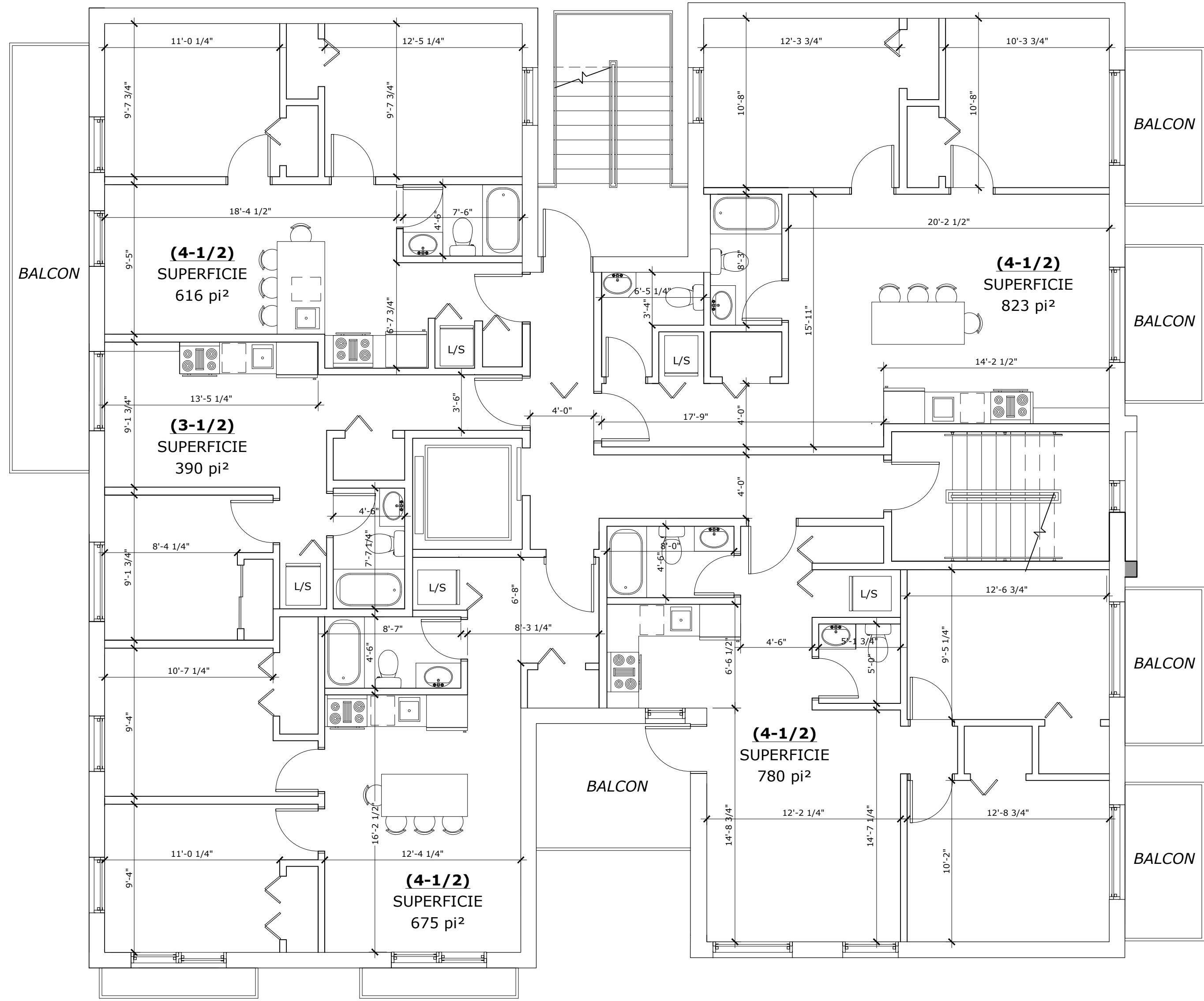
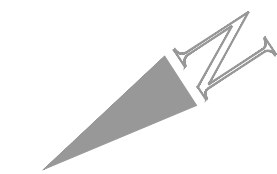
Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-202

**1** PLAN TYP. (2e, 3e et 4e)  
 A-202 ÉCHELLE: 3/16" = 1'-0"



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN 5IÈME ÉTAGE PROPOSÉ**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

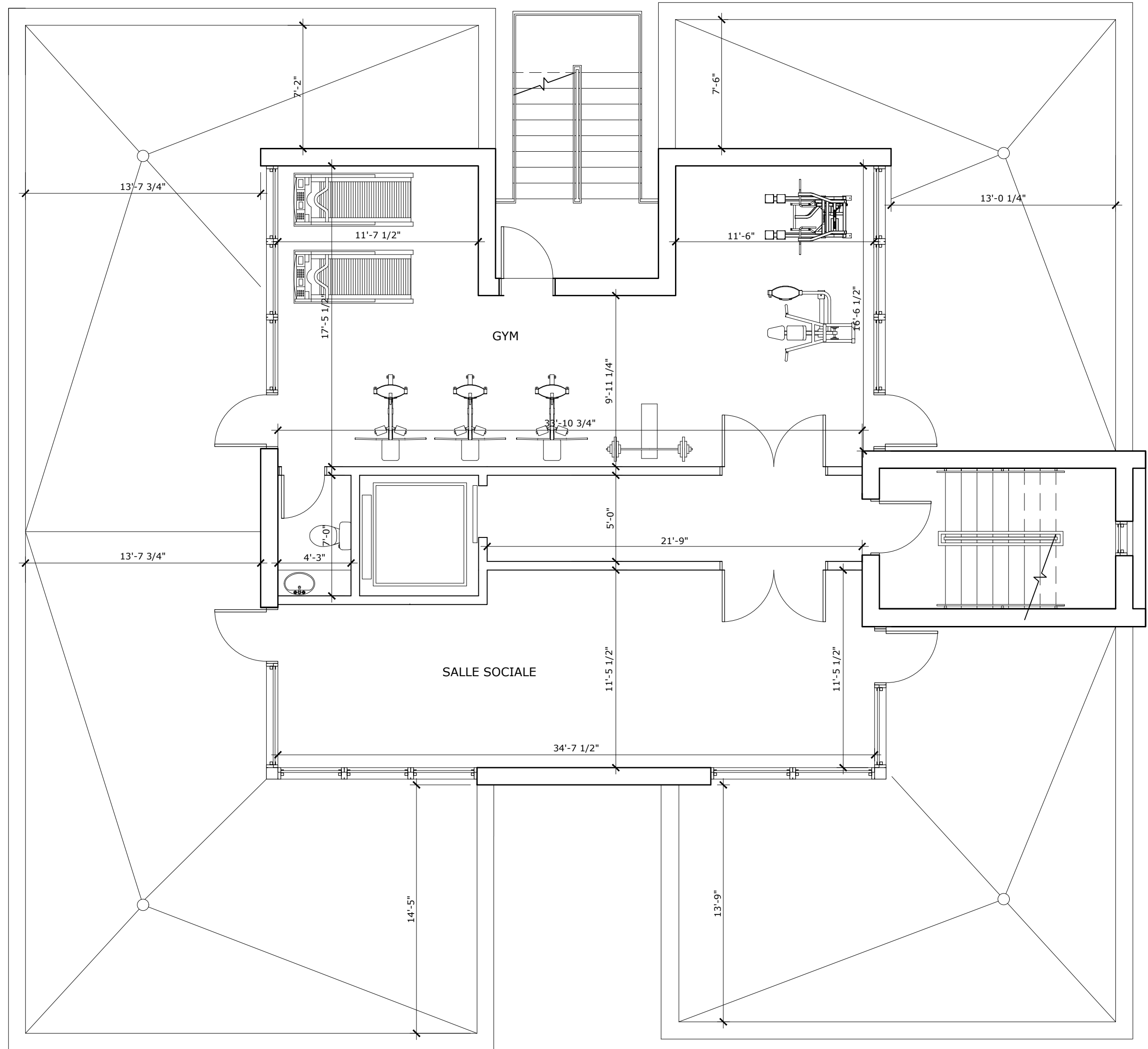
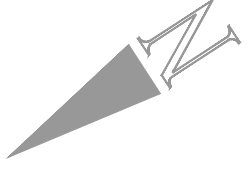
Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-203

**1 PLAN 5 IÈME ÉTAGE PROPOSÉ**  
 A-203 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"



GGA ARCHITECTURE  
 ARCHITECTURE | DESIGN INTÉRIEUR | GESTION DE PROJETS  
 www.gg-a.ca | info@gg-a.ca | +1(514)566-4077  
 Suite 90 | 3545 Ch. de la Côte-des-Neiges | Montréal | QC | H3H 1V1



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX,  
 L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS  
 APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN  
 INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU  
 QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE  
 DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET  
 LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE  
 DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX  
 DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU  
 CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES  
 CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN  
 VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE  
 RÈGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE  
 SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE  
 PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES  
 TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE  
 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE  
 UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE  
 FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**PLAN DE LA  
 MEZZANINE**

client  
**9410-2092  
 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT  
 RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
**COORDINATION**

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-204

**1** PLAN DE LA MEZZANINE  
 A-204 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÈGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**FAÇADE PRINCIPALE PROPOSÉE**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par Chargé de projet Approuvé par  
 M.V. Z.N. G.G.

Date  
 2024-06-10

Numéro de la planche  
 A-500

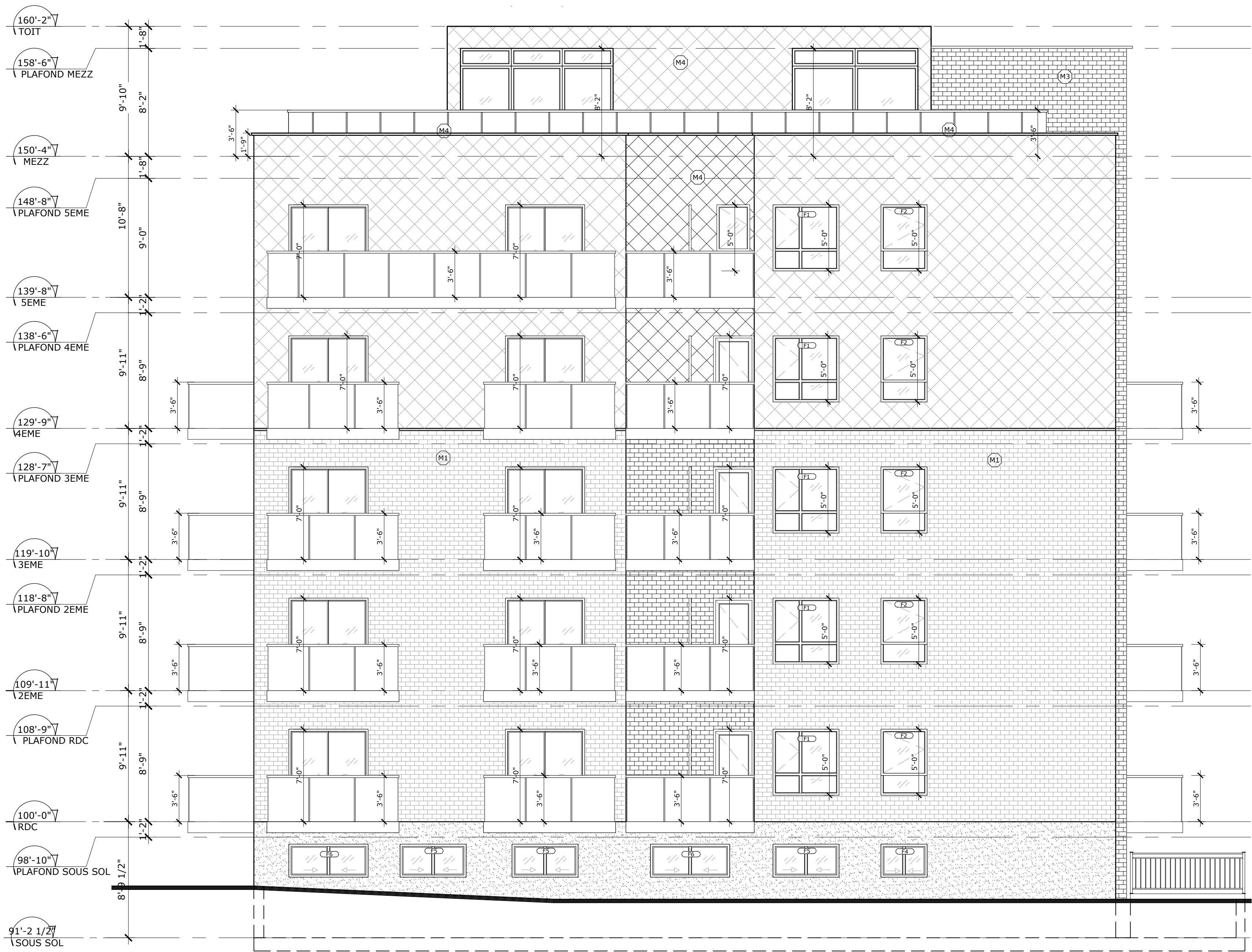


**LÉGENDE**

	(M1) REVÊTEMENT EN BRIQUE EXISTANT À PEINDRE - NOIR
	(M2) REVÊTEMENT EN BRIQUE CANADA BRICK CREEKSIDE MATT - GRIS
	(M3) REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN MÉTAL - TUILLE 3R- GRIS

**1 FAÇADE PRINCIPALE PROPOSÉES**  
 A-500 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"

**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.



**LÉGENDE**

	REVÊTEMENT EN BRIQUE EXISTANT À PEINDRE - NOIR
	REVÊTEMENT EN BRIQUE CANADA BRICK CREEKSIDE MATT - GRIS
	REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN MÉTAL - TUILE 3R - GRIS

**émission**

3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**FAÇADES LATÉRALE GAUCHE PROPOSÉES**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission

COORDINATION		
Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.
Date	Numéro de la planche	
2024-06-10	A-501	

**1 FAÇADES LATÉRALE GAUCHE PROPOSÉES**  
 A-501 ÉCHELLE:3/16" = 1'-0"



**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**FAÇADES ARRIÈRE PROPOSÉES**

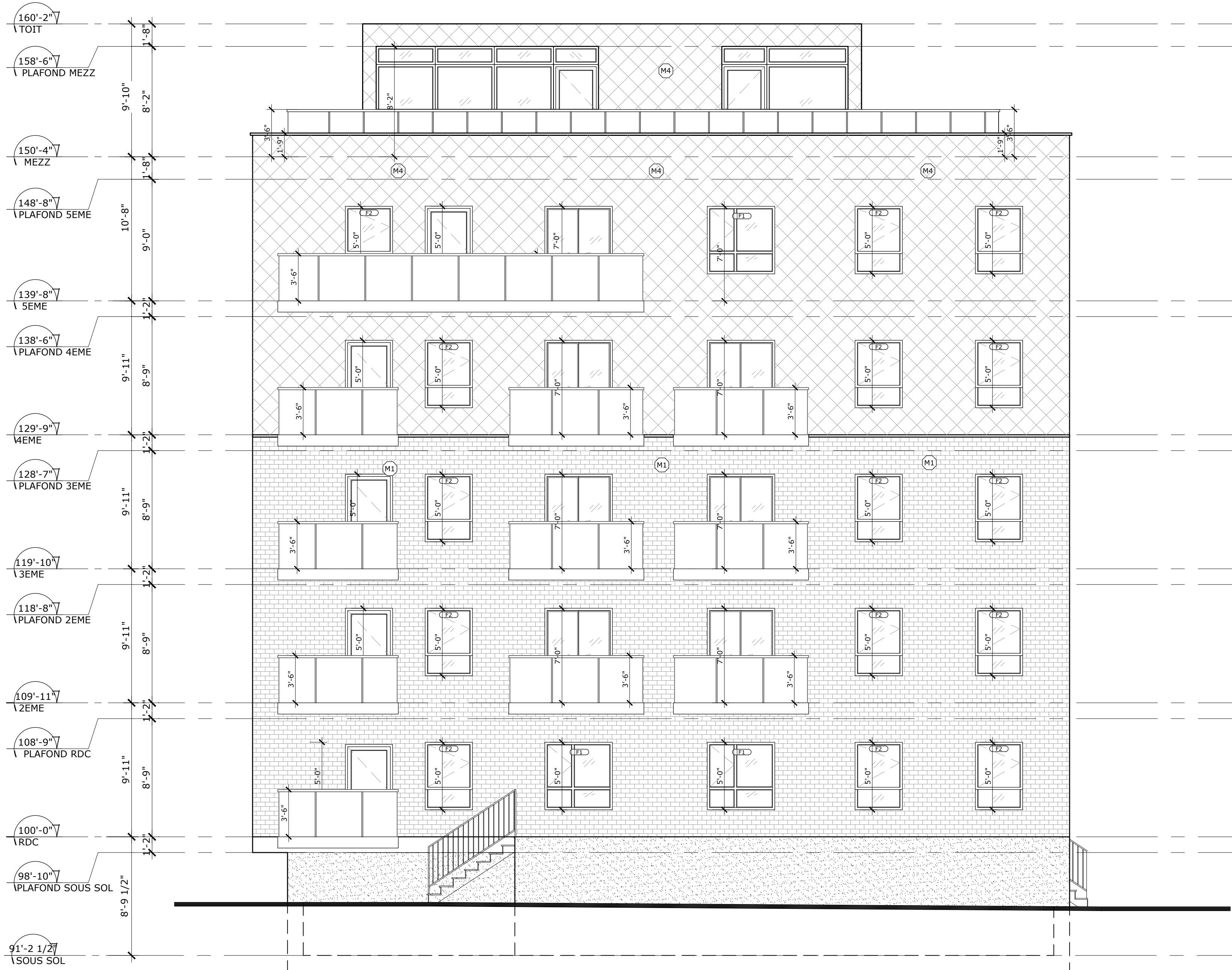
client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
**COORDINATION**

Dessiné par Chargé de projet Approuvé par  
 M.V. Z.N. G.G.

Date Numéro de la planche  
 2024-06-10 A-502



**LÉGENDE**

	REVÊTEMENT EN BRIQUE EXISTANT À PEINDRE - NOIR
	REVÊTEMENT EN BRIQUE CANADA BRICK CREEKSIDE MATT - GRIS
	REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN MÉTAL - TUILE 3R - GRIS

**1 FAÇADES ARRIÈRE PROPOSÉES**  
 A-502 ÉCHELLE: 3/16" = 1'-0"

**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:

- VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION
- VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER
- AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS
- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÈGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ
- AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.
- TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN MÉTAL - TUILE 3R- GRIS



GARDE-CORPS VERRE TREMPÉ CLAIRE 4mm avec MAIN COURANTE PROFILÉ ARRONDI ALUMINIUM ANODISÉ NOIR ET CONNECTIONS SOUDÉES



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EXISTANT EN BRIQUES À PEINDRE EN NOIR



FENÊTRE HYBRIDE ALUMINIUM CHARCOAL CÔTÉ EXTÉRIEUR BLANC PVC CÔTÉ INTÉRIEUR THERMOS DOUBLE (3mm + 9mm ARGON + LOW-E + 4mm) LES FENÊTRES DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉES ENERGY STAR



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR CANADA BRICK CREEKSIDE MATT - GRIS



**PAVÉ** TECHO-BLOC BLU 80 MEULÉ NICKEL GRISÉ

émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**MATERIAUX FAÇADES**

client  
**9410-2092 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
 COORDINATION

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-503





**GGA ARCHITECTURE**  
 ARCHITECTURE | DESIGN INTÉRIEUR | GESTION DE PROJETS  
 www.gg-a.ca | info@gg-a.ca | +1(514)566-4077  
 Suite 90 | 3545 Ch. de la Côte-des-Neiges | Montréal | QC | H3H 1V1

- NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:
- VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION
  - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER
  - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS
  - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ
  - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.
  - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
  - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.



émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**VUE 3D-1**

client  
**9410-2092  
 QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT  
 RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
**COORDINATION**

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-900





**GGA ARCHITECTURE**  
 ARCHITECTURE | DESIGN INTÉRIEUR | GESTION DE PROJETS  
 www.gg-a.ca | info@gg-a.ca | +1(514)566-4077  
 Suite 90 | 3545 Ch. de la Côte-des-Neiges | Montréal | QC | H3H 1V1

**NOTES TYPES**  
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA:  
 - VALIDER TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE EXISTANTES PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION  
 - VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER  
 - AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTE DIVERGENCE, OMISSION OU ERREUR AUX DOCUMENTS  
 - LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET TOUTS LES AUTRES CODES PROVINCIAUX, FÉDÉRAUX OU LOCAUX EN VIGUEUR. EN CAS DE CONFLIT OU DE DIFFÉRENCE, LE RÉGLEMENT LE PLUS SÉVÈRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ  
 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS IMPRIMÉS.  
 - TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
 - LE CONTENU DE CE DOCUMENT EST UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE GGA. AUCUNE UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR.



émission		
3	2024-08-22	PERMIS
4	2024-09-25	PERMIS-01
5	2024-10-17	COORDINATION
6	2024-10-25	PERMIS
7	2024-12-06	COORDINATION
8	2024-12-10	PERMIS-R01
9	2025-01-15	COORDINATION
10	2025-01-24	COORDINATION

sceau

titre du dessin  
**VUE 3D-2**

client  
**9410-2092**  
**QUEBEC INC**  
 304-111 rue Chabanel O,  
 Montréal, Quebec H2N 1C8

Projet # 23106  
**DÉVELOPPEMENT**  
**RÉSIDENTIEL**  
 5285 Decarie Blvd,  
 Montreal, QC H3W 3C2

Émission  
**COORDINATION**

Dessiné par	Chargé de projet	Approuvé par
M.V.	Z.N.	G.G.

Date	Numéro de la planche
2024-06-10	A-901